

70	22/11/2020	BE 0563.381.146	15	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20715.00375	M 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **CAFE CHORTI**
 Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale
 Adresse: Rue Courtejoie N°: 41 Boîte:
 Code postal: 5590 Commune: Achêne
 Pays: Belgique
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Dinant
 Adresse Internet: www.cafechorti.be

Numéro d'entreprise BE 0563.381.146

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 29-09-2014

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 03-09-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2019 au 31-12-2019

Exercice précédent du 01-01-2018 au 31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M 6.2, M 6.3, M 6.4, M 6.6, M 7.1, M 7.2, M 8, M 9, M 10, M 12, M 13, M 14, M 15, M 16, M 17, M 18

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

N°	BE 0563.381.146		M 2.1
----	-----------------	--	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

WAUTIER Benjamin

Rue de Manage 76
7180 Seneffe
BELGIQUE

Début de mandat: 17-09-2014

Président du Conseil d'Administration

BORJA GARCIA Sara Maria

Rue Courtejoie 41
5590 Ciney
BELGIQUE

Début de mandat: 17-09-2014

Vice-président du Conseil d'Administration

LECARTE Dimitri

Rue Courtejoie 41
5590 Ciney
BELGIQUE

Début de mandat: 17-09-2014

Administrateur délégué

DEWAELE Eric

Rue Pierreuse 92
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat: 17-09-2014

Administrateur

FOURNEAU Alexis

Rue Crollies 11
1430 Rebecq-Rognon
BELGIQUE

Début de mandat: 03-06-2016

Administrateur

N°	BE 0563.381.146	M 2.2
----	-----------------	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
GHS & PEV CONFISCOM SPRL BE 0871.127.405 Avenue de l'Europe 6 4430 Ans BELGIQUE Représenté directement ou indirectement par EVELETTE Patrice Comptable Avenue de l'Europe 6 4430 Ans BELGIQUE	70056632 30026752	A B

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	4.707	7.471
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	1.957	3.700
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	0	1.471
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	0	1.471
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	2.750	2.300
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	377.447	144.947
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	186.469	74.258
Stocks		30/36	186.469	74.258
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	163.186	58.053
Créances commerciales		40	80.332	37.287
Autres créances		41	82.854	20.765
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	19.855	11.144
Comptes de régularisation		490/1	7.937	1.491
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	382.153	152.418

N°	BE 0563.381.146	M 3.2
----	-----------------	-------

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	PASSIF		
	CAPITAUX PROPRES		
	Capital		
	Capital souscrit		
	Capital non appelé		
	Primes d'émission		
	Plus-values de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves indisponibles		
	Pour actions propres		
	Autres		
	Réserves immunisées		
	Réserves disponibles		
	Bénéfice (Perte) reporté(e)		
	Subsides en capital		
	Avance aux associés sur répartition de l'actif net		
	PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		
	Provisions pour risques et charges		
	Pensions et obligations similaires		
	Charges fiscales		
	Grosses réparations et gros entretien		
	Obligations environnementales		
	Autres risques et charges		
	Impôts différés		
	DETTES		
	Dettes à plus d'un an		
	Dettes financières		
	Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		
	Autres emprunts		
	Dettes commerciales		
	Acomptes reçus sur commandes		
	Autres dettes		
	Dettes à un an au plus		
	Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
	Dettes financières		
	Etablissements de crédit		
	Autres emprunts		
	Dettes commerciales		
	Fournisseurs		
	Effets à payer		
	Acomptes reçus sur commandes		
	Dettes fiscales, salariales et sociales		
	Impôts		
	Rémunérations et charges sociales		
	Autres dettes		
	Comptes de régularisation		
	TOTAL DU PASSIF		

COMPTE DE RÉSULTATS

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	Produits et charges d'exploitation		
	Marge brute d'exploitation (+)/(-)	9900 72.979	52.691
	Dont: produits d'exploitation non récurrents	76A	
	Chiffre d'affaires	70	
	Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	60/61	
	Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62 40.023	34.597
	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630 5.015	5.988
	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	3.714
	Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8	
	Autres charges d'exploitation	640/8 83	
	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	
	Charges d'exploitation non récurrentes	66A	
	Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901 27.858	8.392
	Produits financiers	75/76B 6	0
	Produits financiers récurrents	75 6	0
	Dont: subsides en capital et en intérêts	753	
	Produits financiers non récurrents	76B	
	Charges financières	65/66B 7.266	4.563
	Charges financières récurrentes	65 7.266	4.563
	Charges financières non récurrentes	66B	
	Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903 20.599	3.828
	Prélèvements sur les impôts différés	780	
	Transfert aux impôts différés	680	
	Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77 4.937	160
	Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904 15.662	3.669
	Prélèvements sur les réserves immunisées	789	
	Transfert aux réserves immunisées	689	
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905 15.662	3.669

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-3.653	-19.314
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	15.662	3.669
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-19.314	-22.983
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-3.653	-19.314
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0563.381.146	M 6.1.1
----	-----------------	---------

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXXX	21.550
8029	1.800	
8039		
8049		
8059	23.350	
8129P	XXXXXXXXXXX	17.850
8079	3.543	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	21.393	
21	1.957	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXXXX	5.775
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	5.775	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXXXX	4.304
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	1.471	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	5.775	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	0	

N°	BE 0563.381.146	M 6.1.3
----	-----------------	---------

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXXXX	2.300

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8365 750

Cessions et retraits

8375 300

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8385

Autres mutations

(+)/(-) 8386

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8395 2.750

Plus-values au terme de l'exercice

8455P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8415

Acquises de tiers

8425

Annulées

8435

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8445

Plus-values au terme de l'exercice

8455

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8525P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8475

Reprises

8485

Acquises de tiers

8495

Annulées à la suite de cessions et retraits

8505

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8515

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8525

Montants non appelés au terme de l'exercice

8555P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

(+)/(-) 8545

Montants non appelés au terme de l'exercice

8555

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

28 **2.750**

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation [ont] [xxxxxxxxx] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

Evaluation des stocks de marchandises hors transport et frais d'importation

et influence [xxxxxxxxxxxxx] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de 9957,48 EUR

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [xxx] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

	Méthode	Base	Taux en %	
Actifs	L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
+ 1. Frais d'établissement				
+ 2. Immobilisations incorporelles ...	L	NR	20.00 - 20.00	0.00 - 0.00
	L	NR	33.33 - 33.33	0.00 - 0.00
	L	NR	20.00 - 20.00	0.00 - 0.00
+ 3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *				
+ 4. Installations, machines et outillage *				
+ 5. Matériel roulant *				
+ 6. Matériel de bureau et mobilier* ..	L	NR	25.00 - 25.00	25.00 - 25.00
+ 7. Autres immobilisations corp. * ..				

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

Fifo

2. En cours de fabrication - produits finis :

3. Marchandises :

Fifo

4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

N°	BE 0563.381.146	M 11
----	-----------------	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

200

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	
		(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)	
Nombre moyen de travailleurs	100	1		1	ETP	1 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	1.908		1.908	T	1.908 T
Frais de personnel	102				T	T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	1		1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1		1
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1		1
de niveau primaire	1200	1		1
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1		1
Ouvriers	132			
Autres	133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
305			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	